



Le pays du Centre Bretagne : des enjeux d'interconnexions avec son environnement et de cadre de vie pour sa population

Avec près de 50 000 habitants en 2011, le pays du Centre Bretagne renoue sur la dernière décennie avec la croissance démographique grâce aux apports migratoires. Les échanges avec son environnement se sont également développés du point de vue des navettes domicile-travail. Le territoire connaît une élévation de la qualification des emplois offerts, qui sont par ailleurs plus nombreux que les actifs occupés. Face à ces mutations et dans un contexte de vieillissement de la population, la connectivité avec son environnement et sa capacité à accueillir des populations via un cadre de vie en résonance avec des besoins nouveaux, constituent un enjeu pour le développement du territoire.

Isabelle BAUDEQUIN (Insee)

Le pays du Centre Bretagne est composé, depuis le 1^{er} janvier 2014, de 49 communes regroupées en trois intercommunalités : la Communauté intercommunale pour le développement de la région et des agglomérations de Loudéac (Cideral), la communauté de communes du Mené et la communauté de communes d'Hardouinais-Mené. Il se situe dans la partie sud du département des Côtes-d'Armor, au croisement des zones d'influence de Saint-Brieuc au nord, de Pontivy au sud et dans une moindre mesure de Rennes à l'est.

Peuplé de 49 637 habitants au 1^{er} janvier 2011 (1,5 % de la population bretonne), le pays du Centre Bretagne est traversé par deux axes routiers structurants : la route nationale (RN) 164 reliant Rennes à Châteaulin et l'axe Triskell, future voie rapide qui reliera Saint-Brieuc à Lorient et Vannes, traversant Loudéac et Pontivy. Plutôt rural, sa densité de population (*figure 1*) est deux fois plus faible que celle du département. Avec près de 9 800 habitants, Loudéac regroupe 20 % des habitants du territoire. Les 48 autres

communes comptent toutes moins de 3 500 habitants.

Des apports migratoires récents qui inversent la tendance démographique

Avec une augmentation annuelle de population égale à 0,4 % entre 1999 et 2010, le pays du Centre Bretagne retrouve une croissance démographique qui lui faisait défaut à la fin du siècle dernier. Cette même tendance est également observée sur un ensemble de territoires de même nature, appelé « référentiel de comparaison¹ ». Cette

croissance résulte uniquement des apports migratoires, le solde naturel, bien qu'en amélioration, restant légèrement négatif. L'attractivité résidentielle constitue ainsi un enjeu central du développement du territoire. Par ailleurs, cette croissance qui se concentre sur les communes traversées par la RN 164, notamment à l'est de Loudéac et près de l'axe Triskell, témoigne du rôle moteur des voies de communication dans le développement des territoires.

1- Cf encadré

1 Principaux indicateurs de comparaison

Principaux indicateurs (2010)	Pays du Centre Bretagne	Référentiel	Côtes-d'Armor	Bretagne
Densité de population (en hab/km ²)	43,5	45,5	86,0	117,6
Part des 65 ans ou plus (en %)	22,5	21,8	21,8	18,7
Part des couples sans enfant (en %)	32,1	31,4	31,4	28,7
Part des emplois cadres (en %)	5,9	7,4	10,4	13,0
Part des emplois ouvriers (en %)	42,2	34,6	26,7	25,1
Nombre d'emplois pour 100 actifs	112,3	100,1	96,1	99,1
Part des emplois dans l'industrie (en %)	27,7	24,5	14,3	14,6

Source : Insee, recensements de la population

2 Les nouveaux habitants par commune

La population du pays du Centre Bretagne s'avère un peu plus âgée (43 ans en moyenne) que celle du référentiel de comparaison, du département et encore plus de la région. Cet écart est principalement imputable à un déficit de jeunes, aux âges d'études ou de premier emploi, conjugué à une surreprésentation des personnes âgées. Le territoire compte 123 jeunes de moins de 25 ans pour 100 personnes âgées de 65 ans ou plus, contre 128 au niveau départemental et dans le référentiel de comparaison et 160 dans l'ensemble de la région. Néanmoins, le territoire vieillit moins, puisque ce ratio ne diminue que de 4 points depuis 1999 contre 10 dans le département des Côtes-d'Armor et 17 en Bretagne.

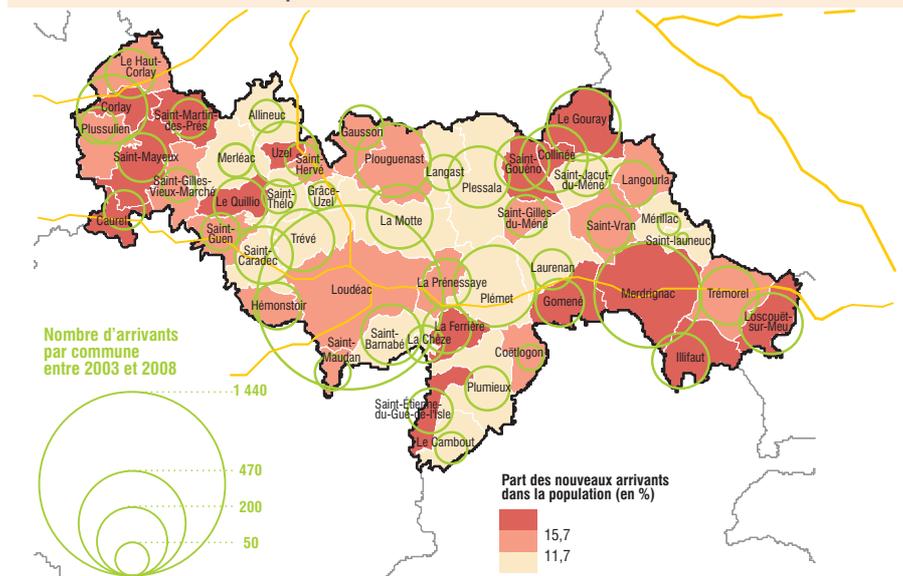
Des flux migratoires plus importants qu'ailleurs et qui freinent le vieillissement

Si le pays du Centre Bretagne gagne des habitants grâce aux apports migratoires, le solde des entrées et sorties de la zone (+ 8 pour 1 000 habitants entre 2003 et 2008) est toutefois légèrement moins élevé que dans le référentiel de comparaison (+ 10 pour 1 000 habitants). Cependant, dans chaque sens, les flux y sont plus intenses : entre 2003 et 2008, pour 1 000 personnes présentes initialement, 133 sont venues s'installer dans le pays du Centre Bretagne mais 125 en sont parties (contre 129 arrivées et 119 départs pour le référentiel de comparaison). Les principaux territoires d'échanges sont les autres pays de la Bretagne (58 % des entrées et 76 % des sorties), notamment celui de Saint-Brieuc. Les échanges avec l'Île-de-France sont également notables (13 % des entrées et 4 % des sorties).

Les nouveaux arrivants s'installent de préférence à Loudéac mais aussi dans les communes situées dans les franges nord-ouest du pays (vers Saint-Brieuc) et est (vers Rennes), soulignant ainsi l'attractivité des zones les plus connectées de ce territoire (figure 2).

Le solde migratoire du pays est excédentaire pour tous les âges sauf ceux correspondant aux études supérieures et au premier emploi. De même, ce solde est positif pour toutes les catégories sociales, sauf pour les employés.

Les actifs représentent la moitié de la population de 15 ans ou plus mais les deux tiers des nouveaux arrivants. Les cadres, ouvriers et employés arrivants sont plus fréquemment en couples avec enfants, ce qui renforce les gains de population tout en amenant des populations jeunes. Par ailleurs, seulement 20 % des nouveaux arrivants sont retraités alors qu'ils représentent 35 % de l'ensemble des habitants du pays du Centre Bretagne. De par leur profil, les nouveaux arrivants contribuent ainsi à freiner le vieillissement du territoire : l'âge



Source : Insee, recensement de la population 2008

moyen n'a augmenté que de 1,6 an entre 1999 et 2010 contre 2,5 ans sur la décennie précédente.

Des flux en hausse également pour les navettes domicile-travail

La connexion du pays du Centre Bretagne avec son environnement se traduit également à travers les navettes domicile-travail. Bien que les trois quarts des actifs en emploi habitant le territoire y travaillent, le pays est attractif en termes d'emplois. En effet, l'excédent entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs augmente et induit des navettes domicile-travail de plus en plus nombreuses. Ainsi, chaque jour, 4 900 personnes quittent le territoire pour exercer une activité à l'extérieur et 7 300 viennent y travailler, alors qu'ils n'étaient respectivement que 3 500 et 4 900 en 1999. Les sorties comme les entrées sont concentrées sur trois pôles d'emplois : Saint-Brieuc (1 900 sortants et 2 800 entrants), Rennes (890 et 1 100) et Pontivy (690 et 1 200). Les navetteurs sont plus qualifiés que ceux qui habitent et travaillent sur le territoire mais les entrants sont plus souvent ouvriers que les sortants.

Au cours de la dernière décennie, le nombre d'emplois a progressé deux fois plus que celui des actifs résidents. En 1999, on comptait sur le territoire 107 emplois pour 100 actifs, contre 112 une décennie plus tard. Dans le référentiel de comparaison, le ratio est de 100 emplois pour 100 actifs et il est resté stable. Un nombre d'emplois supérieur au nombre d'actifs occupés constitue une spécificité du territoire, cette caractéristique étant généralement propre aux territoires urbains où se concentre l'activité économique.

Le niveau de qualification des emplois augmente, notamment dans l'industrie

C'est surtout pour les cadres et les professions intermédiaires que le différentiel s'est accentué, passant de 103 à 118 emplois pour 100 actifs depuis 1999. Globalement on constate donc sur ce territoire une plus forte qualification des emplois par rapport aux actifs résidents. La part des cadres et professions intermédiaires dans les emplois a progressé de 18,9 % à 23,6 % en dix ans. Bien que plus nombreux à Loudéac, premier pôle d'emploi de la zone, les emplois qualifiés sont surreprésentés à Plémet et Merdrignac (figures 3 et 4). C'est notamment le cas dans les activités scientifiques et techniques (services administratifs et de soutien) pour les cadres et dans l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale pour les professions intermédiaires. Catégorie socioprofessionnelle la plus représentée avec 40 % des actifs et des emplois, les ouvriers ont eux aussi augmenté de façon significative au sein des emplois et des actifs.

Entre 1999 et 2010, le nombre d'emplois global a progressé de 13 %, soit un gain de 2 500 emplois. Cette croissance est deux fois plus élevée que dans le référentiel mais plus faible qu'aux niveaux départemental et régional. Le secteur tertiaire est, comme partout ailleurs, le principal créateur d'emplois, avec un gain net de 2 200 postes. Avec la moitié des emplois, le poids du tertiaire reste inférieur à celui observé ailleurs malgré une croissance un peu plus rapide. Les principaux secteurs créateurs d'emplois sont les services administratifs et de soutien, les transports, l'hébergement médico-social et l'action sociale. Dans le tertiaire, l'augmentation du niveau de qualification a été moindre que dans l'ensemble

des secteurs d'activité. La proportion de cadres et de professions intermédiaires n'a progressé que de 1,9 point contre 4,7 pour l'ensemble des secteurs. Cette hausse est plus modérée que dans le référentiel. Néanmoins, les emplois d'ouvriers créés sont majoritairement qualifiés.

Par ailleurs, l'industrie a créé des emplois, ce qui constitue également une spécificité du territoire. Les industries agroalimentaires sont le principal moteur de ces créations avec plus de 500 emplois supplémentaires en dix ans. Dans l'industrie, le niveau de qualification de l'emploi augmente plus que dans l'ensemble des secteurs d'activités. Le nombre de cadres et de professions intermédiaires progresse de 53 %, soit davantage que celui des employés et ouvriers (+ 9 %), même si l'emploi ouvrier reste largement majoritaire.

Le secteur de la construction, n'a créé que 200 emplois (+ 13,3 %) en 10 ans, ce qui est bien en deçà des augmentations observées dans le département ou la région.

Enfin, même si la perte des emplois agricoles est moindre qu'ailleurs, ce secteur a perdu 700 emplois en dix ans.

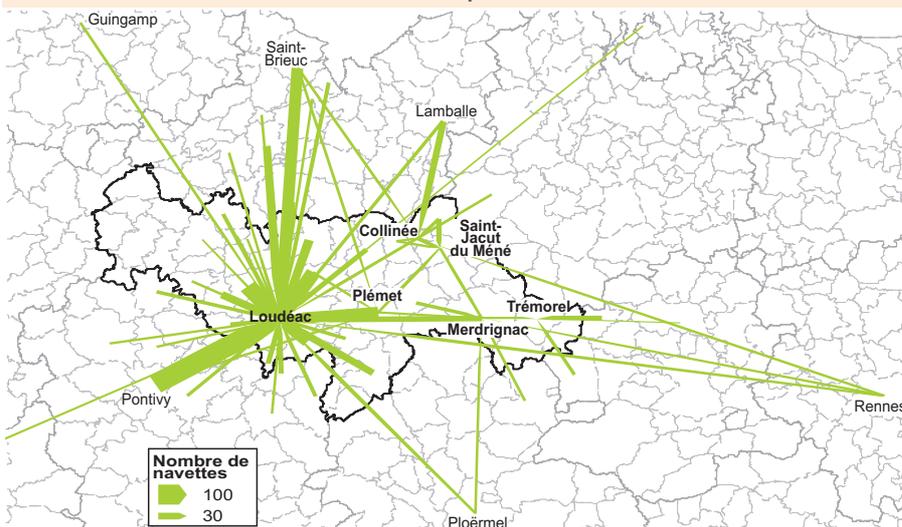
Des logements plus grands pour des ménages plus petits

Face à ces mutations économiques et sociales, pouvoir mobiliser un vivier de main-d'œuvre adapté à des besoins économiques qui évoluent, constitue un enjeu pour le marché du travail. Les échanges avec les territoires constituent un levier pour fluidifier ce marché du travail et attirer les compétences requises. Ces échanges passent par les navettes domicile-travail mais également la capacité du territoire à accueillir et loger de nouvelles populations. Sur le territoire, en 10 ans, le nombre de logements a progressé de 13 %, alors que la population n'a augmenté que de 5 %. Le vieillissement de la population et l'augmentation des désunions contribuent à expliquer ce phénomène qui est général. La part du logement collectif a progressé de 3,6 points en 10 ans (référentiel : + 1,7 point, Côtes-d'Armor : + 1,9). Les 2 000 ménages supplémentaires depuis 1999 sont principalement constitués de personnes seules ou de couples sans enfant. Dans le même temps, le nombre de familles a diminué et la taille moyenne des ménages est passée de 2,38 en 1999 à 2,24 aujourd'hui.

Parallèlement, la taille des logements a augmenté passant de 4,32 à 4,58 pièces. En conséquence, la sous-occupation² s'est accentuée, comme ailleurs mais de façon plus prononcée, et concerne 83 % des résidences principales.

2- Cf définition

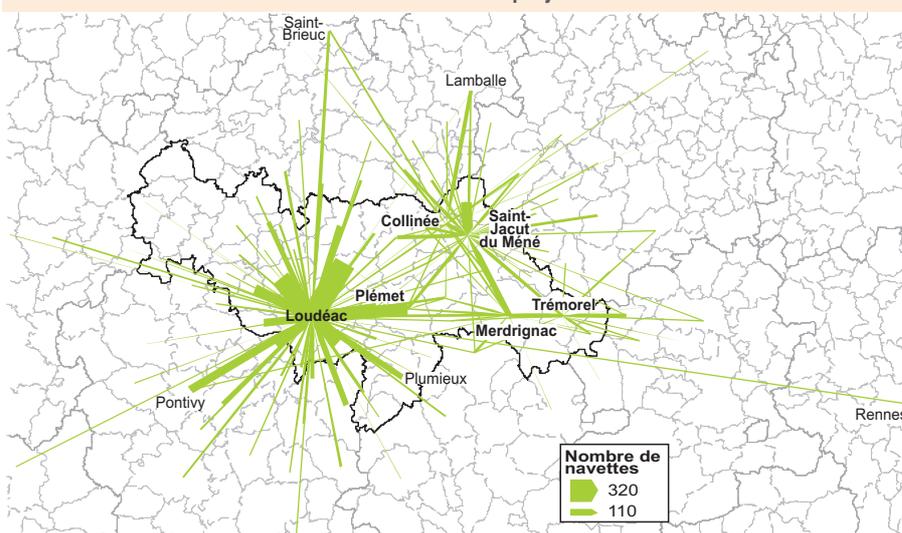
3 Les navettes domicile-travail des cadres et professions intermédiaires



Champ : ensemble des cadres et professions intermédiaires exerçant dans les 6 pôles d'emploi suivants : Collinée, Loudeac, Merdrignac, Plémet, Saint-Jacut du Méné et Trémoriel.

Source : Insee, recensements de la population

4 Les navettes domicile-travail des ouvriers et employés



Champ : ensemble des ouvriers et employés exerçant dans les 6 pôles d'emploi suivants : Collinée, Loudeac, Merdrignac, Plémet, Saint-Jacut du Méné et Trémoriel.

Source : Insee, recensements de la population

On estime que près de 60 % des personnes habitent dans un logement plus grand que ce que nécessite la taille du ménage. Ainsi, la moitié des personnes seules et plus de 80 % des personnes en couple sans enfant vivent dans un logement comportant au moins 4 pièces.

Par ailleurs, un tiers des logements a été construit avant les années cinquante. La moitié des logements vacants est dans ce cas. Plus petits et plus anciens, ces logements constituent un faible levier pour accueillir des familles ou fidéliser les nouveaux arrivants.

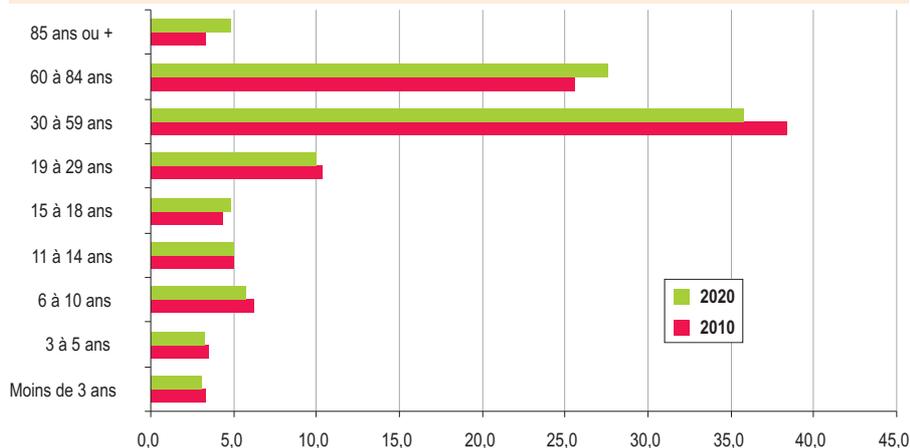
Les activités tournées vers les populations en amélioration

Par ailleurs, la capacité d'un territoire à accueillir des populations est également liée à la présence d'équipements et services adaptés aux besoins des habitants.

Actuellement, les activités tournées vers ces besoins apparaissent moins développées dans le pays du Centre Bretagne avec 144 emplois pour 1 000 habitants contre 162 dans le référentiel de comparaison, 199 dans le département et 216 en Bretagne. C'est en particulier le cas pour le secteur de la santé qui occupe seulement 12 emplois pour 1 000 habitants contre deux fois plus dans les territoires de comparaison. Les taux d'équipement pour le premier recours médical (médecin généraliste, infirmier, kinésithérapeute, dentiste et pharmacien) sont tous inférieurs à ceux du département. En outre, 28 % de la population du pays réside à plus de 30 minutes d'une maternité alors que cette part n'est que de 10 % dans le référentiel et 6 % pour le département.

Toutefois, l'implantation récente ou en cours de maisons de santé, notamment à Plessala et Collinée, est de nature à réduire ces écarts. Il en est de même pour les modes

5 Structure par âge en 2010 et 2020 (en %)



Source : Insee, Omphale 2010

de garde d'enfants d'âge préscolaire : le taux d'équipement de 0,2 pour 1 000 habitants en 2012 pouvant s'améliorer avec l'émergence récente d'équipements et le lancement d'un schéma de maillage du territoire en micro-crèches.

En revanche, avec 40 emplois dans les commerces pour 1 000 habitants, le territoire se situe dans la moyenne mais avec des disparités, notamment pour les commerces de proximité.

Une population en croissance, mais vieillissante

Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, le pays du centre Bretagne pourrait compter 50 700 habitants en 2020 soit 1 300 de plus qu'en 2010. Le rythme de croissance démographique (+ 0,27 % par an) se tasserait et resterait inférieur à ceux du département (+ 0,57 %) et de la région (+ 0,75 %). La croissance démographique serait essentiellement portée par l'augmentation du nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus et notamment celui des 85 ans ou plus (figure 5). En 2010, les enfants de moins de 3 ans représentaient 3,3 % de la population, tout comme les personnes de 85 ans ou plus. En 2020, ces parts seraient respectivement de 3 % et 4,8 %. Cette tendance au vieillissement revêt un caractère inéluctable, même si son ampleur pourra être légèrement infléchi. Dès lors, les enjeux liés à la satisfaction des besoins de ces populations

âgées, qu'il s'agisse des transports, de l'accès aux services et aux équipements, de l'organisation des services à domicile ou de la vie sociale, se poseront avec une acuité croissante.

Quels enjeux pour le pays du Centre Bretagne ?

Le territoire est de plus en plus connecté aux autres via les migrations résidentielles et les déplacements domicile-travail. Le maintien ou le renforcement de cette connectivité, notamment via les voies de communication constitue un enjeu pour le territoire afin de développer l'emploi et élargir le vivier de main-d'œuvre, dans un contexte de qualification croissante des

Encadré Une analyse basée sur la comparaison de territoires

Afin de repérer certaines spécificités ou certains enjeux propres au pays du Centre Bretagne, le territoire est comparé à une sélection de territoires aux caractéristiques proches. Les principaux critères de choix de ces territoires sont la taille de la population (entre 45 000 et 60 000 habitants), le poids démographique de la principale ville du territoire (entre 13 % et 24 %) et son orientation économique, notamment le poids de l'industrie. Le référentiel englobe le pays du Centre Bretagne et 5 autres territoires : les zones d'emploi de Mayenne, Ploërmel, Pontivy, Segré et Carhaix.

emplois. Par ailleurs, le développement d'un cadre de vie en adéquation avec les besoins de la population constitue également un facteur d'attractivité. Celui-ci porte sur une offre de logements, services et équipements adaptée aux mutations démographiques, le vieillissement inéluctable de la population engendrant de nouveaux besoins. ■

Contexte de l'étude

Créé par arrêté préfectoral du 21 décembre 2001, le pays du Centre Bretagne est un syndicat mixte fédérant trois communautés de communes (Cideral, Hardouiniais-Mené et Mené) autour d'un projet commun de développement et d'aménagement durable du territoire.

L'évolution récente de son périmètre au 1^{er} janvier 2014 avec l'intégration de 9 nouvelles communes incite le pays du Centre Bretagne à engager un travail de refondation de ce projet de territoire fédérateur, en commençant par l'actualisation de son diagnostic de territoire.

La démarche partenariale ainsi engagée avec l'INSEE consiste en la réalisation de ce diagnostic forces / faiblesses / enjeux, centré sur le développement économique, l'habitat et l'attractivité du territoire.

S'appuyant sur l'analyse produite par l'INSEE, le nouveau projet de territoire du pays du Centre Bretagne fixera les orientations et les objectifs à atteindre à horizon 2020 et servira de cadre préparatoire aux futures contractualisations avec la région Bretagne et l'Union européenne durant la période 2014-2020.

Guy LE HELLOCO

Président du pays du Centre Bretagne

Définition

Sous-occupation des résidences principales : une ou plusieurs pièces en trop par rapport à la norme d'occupation : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence d'une famille, une pièce pour deux enfants de même sexe ou ayant moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant.

Insee Bretagne
36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :

Michel Guillemet

Rédacteur en chef :

Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :

Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013

© Insee 2014

Pour en savoir plus

- Le tissu industriel des pays de Fougères et Vitry : une armature solide confrontée à de nouveaux défis /Isabelle Baudequin, Alain Maillochon ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant Analyse* ; n° 42 (2013, janv.). - 10 p.
- Le pays de Quimperlé : un contexte quelque peu modifié par les nouveaux arrivants /Isabelle Baudequin; Insee Bretagne. - Dans : *Octant Analyse* ; n° 34 (2012, nov.). - 9 p.

